

# RGPD : TRANSFORMEZ UNE REGLEMENTATION EN OPPORTUNITÉ

## POURQUOI SENSIBILISER ET FORMER SES EMPLOYÉS ?

Sensibiliser ses salariés, en particulier les salariés qui traitent des données personnelles dans le cadre de leur travail, est une étape essentielle de la conformité au RGPD. La protection des données commence avec l'humain et la prise de conscience des risques liés au traitement de ses données.

La formation et la sensibilisation peuvent prendre différentes formes et s'adapter à votre contexte ou vos besoins, chaque format a ses avantages et ses inconvénients.

## NOTRE MÉTHODOLOGIE

### Formation sur site

Formation générale sur le RGPD réalisée sur site par notre partenaire, Nicolas Courtier, avocat spécialisé en droit des technologies de l'information et de la communication

### E learning

Modules de e-learning sur différents thèmes (RGPD, cybersécurité, télétravail, ...) diffusables à l'ensemble des salariés. Ce format permet de réaliser un bilan du niveau de compréhension des notions des salariés


## CE QUE VOUS OBTENEZ

 Sensibilisation RGPD de l'ensemble des salariés

## CONTACTEZ-NOUS

 [contact@dposystem.fr](mailto:contact@dposystem.fr)

 <https://dposystem.fr/>

 +33 (0)4 42 658 540